

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 12/07/2022

Révision: 12/07/2022

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Cyanide-11
- **Code du produit:** 418875-11, 418874-11, 2418874 (Set: Cyanide-11)
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger**
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description :** Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 7757-82-6 EINECS: 231-820-9	sulfate de sodium	40–50%
CAS: 51580-86-0 EINECS: 220-767-7 Numéro index: 613-030-01-7 RTECS: XZ1910000	troclosène sodique, dihydrate ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); ⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irritation 2A, H319; STOT SE 3, H335	0.25–<1%

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales :** Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :** Veiller à l'apport d'air frais
- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min). Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 12/07/2022

Révision: 12/07/2022

Nom du produit: Cyanide-11

(suite de la page 1)

- **après ingestion :**
Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
 - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**
irritation
irritations des muqueuses
 - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance / ce mélange.
 - **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas combustible
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Gaz hydrochlorique (HCl)
Oxydes de soufre (SOx)
Oxyde de sodium
 - **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale
 - **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - **Conseil pour les non-secouristes:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante
Éviter la formation de poussière
 - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
 - **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Conseils pour une manipulation sans danger :** Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
- **Mesures d'hygiène :**
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 12/07/2022

Révision: 12/07/2022

Nom du produit: **Cyanide-11**

(suite de la page 2)

- **Indications concernant le stockage commun** : voir chapitre 10
- **Autres indications sur les conditions de stockage** :
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
Protéger contre les effets de la lumière
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
Le produit est hygroscopique
- **Température de stockage recommandée** : 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium

TLV (USA)	Valeur momentanée: NIC-0.2 mg/m ³ thoracic fraction of aerosol
-----------	------------------------------------------------------------------------------

- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Mesures d'ordre technique**:
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir point 7.
- **Équipement de protection individuel** :
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.
- **Protection respiratoire** :
Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation décrit dans le manuel d'instruction.
En cas de troubles de la santé ou de dépassement des valeurs limites d'exposition suite aux effets de vapeur, de poussière ou d'aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire.
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée** : Filtre P1
- **Protection des mains** :
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**
caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Temps de pénétration: > 480 min
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux** :
Lunettes de protection
Utilisez des lunettes de sécurité qui ont été testées et approuvées conformément aux normes gouvernementales telles que EN 166 (ou für US NIOSH).
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Aspect**:
- **Forme / État physique** : poudre
- **Couleur** : blanc
- **Odeur** : chlorée
- **Seuil olfactif**: Non déterminé.
- **valeur du pH (10 g/l) à 20°C (68°F)**: 6.3
- **Point de fusion/point de congélation** : Non déterminé.
- **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : Non déterminé.
- **Point d'éclair** : Non applicable.

(suite page 4)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 12/07/2022

Révision: 12/07/2022

Nom du produit: Cyanide-11

(suite de la page 3)

· Inflammabilité (solide, gaz) :	Ce produit n'est pas inflammable.
· Température d'inflammation :	Sans objet (solide).
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :	
· inférieure :	Non applicable.
· supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur :	Sans objet (solide).
· Densité :	Non déterminé.
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non applicable.
· Taux d'évaporation :	Non applicable.
· Solubilité(s):	
· l'eau :	soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Sans objet (mélange).
· Viscosité :	
· cinématique :	Sans objet (solide).
· Autres informations	
· Teneur en substances solides :	100 %

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation
--> Dégagement de forte chaleur
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** métaux alcalins
- **Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

* 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium

Oral	LD50.	>2000 mg/kg (rat) (OECD 423) (Registrant, ECHA, limit test)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat)

CAS: 7647-14-5 chlorure de sodium

Oral	LD50	3000 mg/kg (rat) (RTCES)
Dermique	LD50.	12 mg/kg (child)
	LD50.	>10000 mg/kg (lapin) (RTECS)

CAS: 51580-86-0 troclosène sodique, dihydrate

Oral	LD50	1671 mg/kg (rat) (EPA OPP 81-1) (ECHA)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (rat) (EPA OPP 81-2) (ECHA)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 12/07/2022

Révision: 12/07/2022

Nom du produit: **Cyanide-11**

(suite de la page 4)

Informations sur les composants :		
CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : irritation légère)
CAS: 7647-14-5 chlorure de sodium		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation) (ECHA)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : pas irritation) (ECHA)
CAS: 51580-86-0 troclosène sodique, dihydrate		
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin: brûlures) (US-EPA)

· **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants :		
CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium		
Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif)
CAS: 51580-86-0 troclosène sodique, dihydrate		
Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif) (EPA OPP 81-6: Guinea pig maximisation test)

IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)		
Aucun des composants n'est compris.		

NTP (Programme National de Toxicologie)		
Aucun des composants n'est compris.		

OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)		
Aucun des composants n'est compris.		

· **Other information:** Voir chapitre 8/15

· **Synergique produits:** non disponible

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Les indications suivantes concernent au mélange :

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Informations sur les composants :**

OECD 414: Essai de tératogénicité

OECD 473: Essai de mutagénicité

OECD 471, 474, 476, 487: Essai de mutagénicité sur les cellules germinales

CAS: 51580-86-0 troclosène sodique, dihydrate		
Oral	OECD 475	(négatif) (Chromosomal Aberration Test) (rat, male)
	OECD 471	(cobaye : négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test) Escherichia coli

*12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique :**

CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium		
EC50	2564 mg/l/48h (Daphnia magna)	(IUCLID)

(suite page 6)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 12/07/2022

Révision: 12/07/2022

Nom du produit: Cyanide-11

(suite de la page 5)

LC50	120 mg/l/96h (Gambusia affinis) (IUCLID)
	13500–14500 mg/l/96h (Pimephales promelas)

CAS: 7647-14-5 chlorure de sodium

EC50	1000 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)
LC50	7650 mg/l/96h (Pimephales promelas) (IUCLID)

CAS: 51580-86-0 troclosène sodique, dihydrate

EC50	0.28 mg/l/48h (Daphnia magna) (ECOTOX)
NOEC	2600 mg/l (Daphnia magna) (OECD 2011, 21d) (Registrant, ECHA)
	1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 2015, 28d) (Registrant, ECHA)
LC50	0.25 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (ECOTOX)

· Toxicité sur les bactéries:

sulfate toxique > 2,5 g/l

CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium

EC10	>1000 mg/l (Pseudomonas putida) (16h) (IUCLID)
------	---------------------------------------------------

· Autres indications :

Toxique chez les poissons:

sulfate > 7 g/l

· Persistance et dégradabilité

CAS: 51580-86-0 troclosène sodique, dihydrate

OECD 306	4 % / 60d (.)
----------	---------------

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Autres effets néfastes** Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

· Emballages non nettoyés :

· **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.· **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

* 14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT	néant
· IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	néant

(suite page 7)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 12/07/2022

Révision: 12/07/2022

Nom du produit: Cyanide-11

(suite de la page 6)

· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Sara**

· **Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)**

Aucun des composants n'est compris.

· **TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):**

CAS 51580-86-0 énumérés ci-après CAS 2782-57-2 acide dichloroisocyanurique

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· **Proposition 65**

· **Produits chimiques connus et peuvent causer:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:**

Aucun des composants n'est compris.

· **New Jersey Right-to-Know List:**

Aucun des composants n'est compris.

· **New Jersey Special Hazardous Substance List:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Pennsylvania Right-to-Know List:**

CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium

CAS: 51580-86-0 troclosène sodique, dihydrate

· **Pennsylvania Special Hazardous Substance List:**

CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium

E

· **EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Indications sur les restrictions de travail :** non nécessaire

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 8)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 12/07/2022

Révision: 12/07/2022

Nom du produit: Cyanide-11

(suite de la page 7)

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Revue le / date d'impression :**

13

12/07/2022

• **Acronymes et abréviations:**

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

IARC - International Agency for Research on Cancer

•Group 1 - Carcinogenic to humans

•Group 2A - Probably carcinogenic to humans

•Group 2B - Possibly carcinogenic to humans

•Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans

•Group 4 - Probably not carcinogenic to humans

NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services

•Group K - Known to be Human Carcinogens

•Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety & Health

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irritation 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

• **Sources**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ECHA: European Chemicals Agency <http://echa.europa.eu>

ECOTOX Database

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

US-F